

Catégorie
Voiture
de tourisme

Marque
STUDEBAKER

Désignation du type / Signe de reconnaiss.
56 G - CHAMPION *

Ordre de type
No 1810/B

Moyens de reconnaissance du type: Désign. "56 G" à droite s/auvent s/pl. & "G" devant No.châssis (**)
No de châssis frappé A gauche, à l'int. montant avant de porte, s/plaquette constructeur
No de moteur frappé A gauche, à l'avant s/face supérieure du bloc-cylindres.
Constructeur du châssis STUDEBAKER-PACKARD CORPORATION (USA)
Constructeur du moteur STUDEBAKER-PACKARD CORPORATION (USA)

MOTEUR STUDEBAKER
Marque et type Sweepstake
185 SIX
Genre En ligne, s.latér.
Carburant Benzine
Nombre cyl. 6 Temp. 4
Alésage 76,2 mm.
Course 111,12 mm.
CV. Impôt 15,485
Cylindrée totale 3'041 cm³
CV. frein 101
Refroidissement Eau (pompe)
Empl. du moteur A l'avant

CHASSIS
Nombre d'essieux 2
Entraînement sur roues arrières
1. Frein A pied: Hydraulique, à tambours,
s/toutes les 4 roues.
2. Frein A main: Mécanique, à tambours,
à câble, sur roues arrières.
3. Frein ---
Frein de remorque ---
Direction A gauche - A vis et secteur
Crochet de remorque ---
Nombre de vit. avant 3 Synchronesh +)
Vit. en 1^{re} vit. en prise dir. Selon démulti-
plication

CARROSSERIE
Constructeur STUDEBAKER PACKARD CORPORATION
Genre / Forme Limousine *)
Nombre de portes 2
Nombre de places ass. Total 5-6
Avant 2-3 Milieu --- Arrière 3
Nombre de places debout ---
Pour motos: Siège arrière ---
Sidocar ---

POIDS ET PNEUMATIQUES

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	--- kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 R2)	kg.	kg.	--- kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	--- kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler) . . . Synchronesh	755 kg.	595 kg.	1'350 kg. \$)
Charge utile	kg.	kg.	--- kg.
Poids maximum garanti du train roulier (camion / remorque)			--- kg.
Pneumatiques: Dimension	6.40 - 15	4 Ply Tubeless	simples / 250000
Capacité de charge (par pneu 530 kg.) par essieu	1'060 kg.	1'060 kg.	

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISES-TYPES DE VHC. A MOT.

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

12 A

Phares: Marque M A R C H A L
 Feux de position 2, comb. av. cilligneoteurs
 Feux stop 2, comb. av. feux rges & cillignot.
 Indicateurs de direction: Syst. 4, cillignot. av, temps
 Avertisseur 1, électrique (2 tons)
 1) Syst. antichoc: Ampoules Blaux à cullier r 35/35 W
 Feux rouges 2, comb. av. feux stop & cillignot.
 Eclairage du No de contr. 1, centre cov. de collre arr.
 AV = Comb. av. feux position (blancs)
 AR = Comb. av. feux rges & stop (rouges)
 Essais-glace 2, électriques

DIMENSIONS

mm.	1.760	mm.	1.420
	1.820		1.820
mm.	2.960	mm.	5.100
	1.580		1.90
mm.	1.200	mm.	---
	---		---
mm.	11,90	mm.	12,20
	---		---

Volo } avant
 } arriere
 Largeur hors-tout AV: 1.820 mm.
 Empaquetement

Longueur hors-tout
 Hauteur (non chargée)
 Garde au sol
 Porte à faux, arriere
 Crochet de remorque (haut, dep. sol)
 Crochet de remorque (porte à faux)
 Diamètre de braquage ext. gauche
 Diamètre de braquage ext. droite

Dim. intérieures
 Longueur du pont de charge
 Largeur du pont de charge
 Hauteur intérieure
 Haut. du pont dep. la sol
 Nidelles (hauteur)

OBSERVATIONS *) Désignation des modèles:

2-Door Sedan - 2-Door Custom (Coupe)
 **) En outre, design. "Champion" latéralement s/allées
 avant et sur couvercle collre arriere.
 +) S/demande: Av. "Overdrive Borg-Warner" (surmultiplié)
 av. transmission automatique "Flitgite-
 matic". Blocage mécanique en côte.
 Mesure du brut: A 7 m. latéralement
 Au régime max. d'utilisation = 80 Phons
 Orifice tuyau échappement se terminant vers le
 pare-chocs.

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. cas)

1) Phares: Dispositifs "MARCHAL" av. ampoules Blaux
 à cullier montés par l'importateur.
 2) Garniture de capot: Dangerses, à enlever ou à no-
 diffier dans le sens de l'interprétation de l'art.
 12, al. 3 RE.

§) S/demande: Avec "Overdrive" surmultipliés
 Poids à vide /V 760 kg. AR 600 kg. Total 1.360 kg.
 ou
 avec transmission automatique "Flitgite-matic"
 Poids à vide AV 770 kg. AR 610 kg. Total 1.380 kg.

Indication correspondante à inscrire s/rapp. expert.

Lieu et date de l'expertise

Zurich, le 29.2.1956

La commission d'expertise-types